

# Évolution de l'enseignement de la chirurgie à l'étranger : l'expérience du Vietnam et du Laos

## Evolution of teaching of surgery in foreign countries. Experience in Vietnam and in Laos

D Jaeck [1], J-B Dufourcq [2]

1. Centre de chirurgie viscérale et de transplantation, Hôpital Universitaire de Hautepierre, Strasbourg - France
2. Intervenant lors de la séance, Conseiller de coopération médicale, Ambassade de France au Vietnam, Hanoi

### Mots clés

- ◆ Chirurgie
- ◆ Enseignement
- ◆ Coopération
- ◆ Évaluation

### Résumé

L'enseignement de la chirurgie dans les pays en développement a toujours constitué un élément important du rayonnement de la chirurgie française dans le monde. Nommé après le concours d'agrégation à la Faculté de médecine de Vientiane (Laos), j'y ai dirigé le service de chirurgie de 1974 à 1978. Après mon retour, j'ai contribué à la création d'une ONG dont l'un des objectifs était la formation médicale. Une convention établie entre l'Université de Strasbourg et l'Université médicale de Vientiane a permis d'organiser régulièrement des missions d'enseignement et d'accueillir des médecins spécialistes laotiens au CHU de Strasbourg dans des postes de FFI (faisant fonction d'internes) pour des stages de un an au moins (85 FFI dont 49 chirurgiens de 1988 à 2011) et finalement de participer à la nomination des premiers professeurs laotiens.

Ayant pu établir, au cours de mon séjour au Laos, des contacts réguliers avec des chirurgiens de l'Hôpital Viet Duc de Hanoi (Service du Pr Ton That Tung), j'ai également pu participer à des missions d'enseignement au Vietnam, ainsi qu'à l'accueil de FFI vietnamiens. Cet enseignement se fait actuellement sous la forme d'un DIU international franco-vietnamien reposant sur deux Universités (l'une française, l'autre vietnamienne) et établi sur le modèle créé par Jean-Marie Desmots en anesthésie-réanimation (100 heures d'enseignement à raison de deux missions par an pendant deux ans). De 1993 à 2010 le programme FFI a permis la formation de 2 074 médecins vietnamiens en France dont près de 400 en chirurgie (cf. Rapport du Dr JB Dufourcq, Ambassade de France, Hanoi). Ces médecins constituent aujourd'hui l'essentiel de l'élite médicale et chirurgicale de ce pays.

L'avenir de la formation des chirurgiens étrangers favorisera le développement de l'enseignement par visio-conférences. Enfin, il convient de développer la place et le soutien assurés par nos Universités devenues autonomes et, de ce fait, libres de développer des actions de coopération internationale.

### Keywords

- ◆ Surgery
- ◆ Teaching
- ◆ Cooperation
- ◆ Evaluation

### Abstract

Teaching of surgery in developing countries always constituted an important aspect of French surgical influence in the world. Promoted as associate professor of surgery in Vientiane (Laos), I was in charge of the department of surgery at the faculty of medicine from 1974 to 1978. Then, after my stay in Laos, I contributed to set up a non-governmental organization which aimed to deliver medical teaching. A partnership was established between the University of Strasbourg and the University of Medicine of Vientiane, allowing to organize teaching sessions in Laos as well as to welcome lao surgeons in several surgical units from the Strasbourg University Hospital. They could work as residents for one year. The Strasbourg teachers organized also the selection and the nomination of the first lao teachers of surgery at the Faculty of Medicine of Vientiane.

During my stay in Laos, I had also the opportunity to develop close relationship with several surgeons from the Viet Duc Hospital in Hanoi (Professor Ton That Tung's department). Therefore, I participated in several teaching sessions in Vietnam and also contributed to welcome Vietnamese residents in Strasbourg's Hospital. Currently, the surgical teaching is organized according to a partnership between Vietnamese and French teachers. The design of this university collaboration has been initiated by Professor Jean-Marie Desmots in anaesthesiology, on the basis of two teaching sessions per year during two years (100 hours). From 1993 to 2010 the "Residents" teaching program enrolled 2074 vietnamese specialists; among them around 400 in surgical specialities. They constitute to-day an important part of the medical and surgical elite of Vietnam.

The future of surgical teaching for foreign doctors will certainly need important development of the teleconferences. It will also need a strong support from our universities which, according to the new laws, will be more able to decide to support such collaborations.

## Coopération Franco-Laotienne

Cette coopération a été initiée après mon séjour de coopération de 1974 à 1978, au cours duquel, avec Didier Sicard, nous avons été les premiers enseignants hospitalo-universitaires en

fonction à l'École de médecine de Vientiane. La fin de ce séjour de coopération a malheureusement coïncidé avec une rupture des relations diplomatiques entre la France et le Laos, si bien que la seule solution qui m'est apparue efficace pour maintenir une forme de coopération a été la création d'une ONG, intitulée Comité de Coopération avec le Laos

### Correspondance :

Professeur Daniel Jaeck, Centre de chirurgie viscérale et de transplantation  
Hôpital Universitaire de Hautepierre - Avenue Molière, 67098 Strasbourg - France  
E-mail : daniel.jaek@noos.fr

(CCL). Elle a permis d'assurer le soutien logistique aux missions d'enseignement qui ont repris en 1985. Ces missions, à la fois théoriques et pratiques, se sont répétées initialement au rythme de deux par an. En 1986, une convention inter-universitaire a été signée entre Strasbourg et Vientiane, permettant d'officialiser une forme de coopération inter-universitaire, d'abord en chirurgie, puis dans d'autres spécialités. C'est ainsi que de 1987 à 2006 ont été organisées en moyenne six missions par an. Initialement, toutes ces missions concernaient la chirurgie et les spécialités chirurgicales : chirurgie digestive, cardiovasculaire, thoracique, urologique, orthopédie-traumatologique, pédiatrique, plastique.

Par la suite, d'autres spécialités voisines ont fait l'objet de missions d'enseignement, en particulier l'anesthésiologie, la discipline urgence-réanimation, la gynécologie-obstétrique, la radiologie, l'anatomie-pathologique, la néphrologie, la cardiologie, la pédiatrie.

Chaque mission d'enseignement, qui durait en moyenne deux à trois semaines, a donné lieu à une évaluation et à un contrôle des connaissances. La plupart de ces missions ont été effectuées par des enseignants strasbourgeois. Le processus d'évaluation a permis d'aboutir à une sélection de médecins faisant fonction d'internes (FFI) pour lesquels un séjour de un an dans un service validant strasbourgeois a pu être organisé. Au cours de la période 1987-2006, ce sont trois à cinq FFI par an qui ont pu être ainsi accueillis à Strasbourg, puis à partir de 2006, deux à trois par an. Avec l'aide de mes collègues strasbourgeois (notamment les Professeurs Michel Adloff et Ivan Kempf), nous avons pu constituer un jury mixte franco-laotien destiné à nommer des professeurs de chirurgie à la Faculté de médecine de Vientiane.

Le soutien logistique au cours de la période 1987-2010 a été fourni par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (accueil et rémunération des FFI), et par la Faculté de médecine de Strasbourg pour assurer un enseignement (DU). D'autres CHU ont également accueilli des FFI laotiens et notamment Bordeaux, mais aussi des Hôpitaux non universitaires de la région Alsace qui ont accepté de prendre en charge des FFI dans les services considérés comme validants pour le DES de Chirurgie (Colmar, Mulhouse, Haguenau).

Le soutien logistique en ce qui concerne les missions d'enseignement a été assuré par le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Française de Développement et, bien sûr, notre ONG le CCL.

Depuis 2007, sont apparus des programmes dédiés, tel que le programme ESTHER pour la lutte contre le sida. Dans ce programme, outre l'aide technique, plusieurs missions d'enseignants sont organisées chaque année.

Outre le CCL, la Croix Rouge luxembourgeoise, ainsi qu'une ONG luxembourgeoise se sont associées pour soutenir le développement de la chirurgie cardiaque pédiatrique au Laos. Un collègue PU-PH chirurgien cardiaque strasbourgeois, le Professeur Bernard Eisenmann, a constitué une équipe médico-chirurgicale réalisant plusieurs missions d'enseignement et de chirurgie cardiaque pédiatrique au Laos ainsi que la construction dans l'enceinte de l'Hôpital Mahosot de Vientiane d'un Institut Lao-Luxembourgeois du Cœur avec un bloc opératoire bien équipé (circulation extracorporelle). En sept ans plus de 600 enfants ont été opérés par cette équipe mixte strasbourgeoise et luxembourgeoise. Deux chirurgiens cardiaques laotiens ont été formés à Strasbourg et six cardiologues ont bénéficié d'une formation pratique les préparant particulièrement à sélectionner puis à assurer le suivi des enfants opérés.

### Bilan de la coopération chirurgicale avec le Laos

À l'actif de ce bilan, il faut citer une dizaine de Professeurs nommés à la Faculté de médecine de Vientiane, mais aussi 85 FFI qui ont séjourné au moins un an à Strasbourg. Ces 85

FFI formés de 1988 à 2011 se répartissent de la façon suivante :

- chirurgie et spécialités chirurgicales : 49
- médecine et spécialités médicales : 12
- anesthésie et réanimation : 9
- radiologie : 5
- disciplines biologiques : 5
- prise en charge du sida (Esther) : 2
- diverses spécialités (médecine légale, santé publique, gestion) : 3

Au total, ce sont 51 chirurgiens laotiens qui ont été formés en France de 1996 à 2011. Des activités nouvelles ont été développées : la chirurgie cardiaque, la coelochirurgie et l'hémodialyse.

En 2007, une mission d'évaluation organisée par le Ministère des Affaires Etrangères a été conduite par le Professeur Jean-Marie Desmots et le Docteur Montaville qui ont conseillé une réorganisation de cette coopération sur le modèle de la coopération franco-vietnamienne, avec des missions d'enseignement réalisées dans le cadre d'un DIU.

En Février 2010, j'ai effectué la première mission dans le cadre de cette nouvelle coopération. Cette mission a permis d'établir un état des lieux et de rédiger ce que nous avons convenu d'appeler avec nos collègues laotiens le « Livre Blanc de la Chirurgie au Laos » en 2010. Ce livre a fourni une série de propositions parmi lesquelles :

- créer la Société de Chirurgie Lao ;
- organiser un Congrès annuel et des séances satellites d'E-PU ;
- contrôler la qualité des chirurgiens aussi bien dans leur formation initiale que pour leur formation continue ;
- poursuivre le recrutement des futurs chirurgiens par l'intermédiaire d'un Concours d'Internat qui a été créé pour la première fois en 2009 au Laos ;
- poursuivre l'organisation de missions d'experts français au rythme de deux à trois par an ;
- et surtout, maintenir la filière des FFI devenue entre-temps la filière des DFMS et DFMSA.

### Coopération chirurgicale franco-vietnamienne

J'ai personnellement eu la chance dès 1975 de rencontrer à Hanoi, le Professeur Ton That Tung, alors que je séjournais en coopération au Laos. Cela m'a permis d'opérer avec lui, à la fois au laboratoire, mais aussi au bloc opératoire. À cette époque, le Professeur Ton That Tung avait à son actif une série de plus de 700 hépatectomies, et j'ai participé avec lui à de multiples interventions hépatiques au cours desquelles il m'a entraîné à la pratique de l'abord transparenchymateux des pédicules hépatiques et à la chirurgie segmentaire du foie.

La coopération franco-vietnamienne repose sur trois principes :

- défendre la francophonie en maintenant l'usage de la langue française au cours des missions d'enseignement ;
- améliorer le niveau de la médecine hospitalière au Vietnam sur le modèle de nos CHU français ;
- aider à une formation d'excellence pratique en permettant un séjour de une année dans des services hospitaliers français formateurs pour les meilleurs étudiants, ainsi nommés FFI. Cette filière FFI a ainsi intéressé de nombreuses spécialités en-dehors de la chirurgie, telles que la médecine, l'anesthésie-réanimation, la gynécologie-obstétrique, l'imagerie, l'ophtalmologie, l'ORL, la pédiatrie, la psychiatrie.

Depuis 2009, sur les conseils du Professeur Jean-Marie Desmots, une nouvelle forme de coopération chirurgicale a été instituée, prenant exemple sur l'anesthésiologie, mais aussi la

gynécologie-obstétrique et d'autres spécialités. En effet, l'enseignement s'effectue alors dans le cadre d'un DIU de chirurgie digestive oncologique et laparoscopique qui dure deux ans, à raison de quatre modules (25 heures chacun). Cet enseignement associe un enseignement théorique et pratique. L'enseignement est assuré conjointement par des professeurs français et des professeurs vietnamiens. Une évaluation est effectuée à la fin de chaque module par un jury franco-vietnamien. Cet enseignement abouti à l'obtention d'un DIU mixte franco-vietnamien, en l'occurrence délivré par les Facultés de médecine de Hanoi et l'Université de Strasbourg. Il faut noter que ce DIU ne confère pas le droit d'exercice ni en France ni au Vietnam, mais atteste d'une formation chirurgicale complémentaire. De plus, il permet d'aider à la sélection des étudiants inscrits au DFMS ou DFMSA, selon la réforme de 2010, modifiée en 2011. En effet, il est demandé pour les futurs FFI de déposer un dossier de candidature auprès de l'Ambassade de France de leur pays avant le 15 Janvier de chaque année, ainsi que d'être en mesure d'attester d'une pratique de la langue française de niveau DELF B2. La recevabilité administrative des dossiers est assurée, pour l'ensemble de la France, par l'Université de Strasbourg. Puis, des Commissions inter-régionales effectuent une sélection, ainsi qu'une affectation des futurs FFI, avec l'aide des coordonnateurs régionaux des DES. Les postes de FFI proviennent à la fois d'un contingent national, avec un nombre déterminé par région et d'un contingent propre résultant des accords de coopération qui ont été éventuellement conclus entre tel CHU français et telle Université vietnamienne. Les candidats recrutés effectuent un Diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS) ou un Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA). Ces diplômes ne confèrent pas le droit d'exercice ni en France, ni au Vietnam.

Cette coopération médicale franco-vietnamienne a permis de former 2 074 médecins vietnamiens de 1986 à 2010. La plupart des médecins FFI ont effectué un séjour de un an, mais des stages de deuxième niveau ont également été organisés (AFSA et à présent DFMSA). En 2005, sept FFI chirurgiens ont été recrutés ; en 2011, 13 postes de FFI ont pu être offerts à des candidats chirurgiens ; en 2011-2012, avec le nouveau système, 69 médecins vietnamiens, toutes spécialités confondues, ont pu être recrutés par des CHU français pour occuper des postes de FFI et s'inscrire en DFMS ou DFMSA. Ce chiffre témoigne de l'intérêt que portent les jeunes médecins vietnamiens à ce séjour de un an en France. Il faut d'ailleurs souligner que l'élite vietnamienne (professeurs, chefs de service, doyens) a, dans sa quasi-totalité, bénéficié de cette forme de coopération et que la plupart d'entre eux ont exercé des fonctions de FFI en France. Les responsables successifs de la filière chirurgicale ont été le Professeur Rioux de Rennes, le Professeur Denis Gallot de Paris, le Professeur Jean-Luc Bouillot de Paris, le Professeur Daniel Jaeck de Strasbourg et, à partir de 2011, le Professeur François Lacaine de Paris. L'accueil des FFI a été majoritairement effectué dans des Hôpitaux CHU, mais plus de 200 FFI ont été accueillis dans des Hôpitaux non CHU, dans des services validants pour le DES de la spécialité.

### Bilan de cette coopération franco-vietnamienne

Le bilan de cette coopération permet de dégager, 20 ans après, des points forts et des points faibles.

#### Points forts

- Une formation d'excellence est assurée aux meilleurs chirurgiens vietnamiens, futurs leaders dans leur pays : chefs de service, doyens, ministres, etc. ;
- cette formation assure également une formation pratique sur le terrain, par un réel compagnonnage lorsque le jeune médecin vietnamien effectue sa fonction de FFI dans un

service hospitalier français ;

- cette coopération renforce les liens amicaux entre chirurgiens français et vietnamiens, gage d'une relation durable future et permet également de maintenir la connaissance de la langue française. Ainsi, à l'Hôpital Viet Duc de Hanoi, qui est un Hôpital exclusivement chirurgical, presque tous les chirurgiens sont passés par la filière FFI, ils parlent tous le français et « pensent » français...

#### Points faibles

- En-dehors des candidats à ces postes de FFI, il existe manifestement depuis plusieurs années des difficultés à l'usage de la langue française pour les plus jeunes générations. Ce phénomène est particulièrement net dans le Sud du pays où la langue anglaise s'est largement répandue ;
- difficultés à recruter des PU-PH français disponibles pour effectuer pendant deux semaines une telle mission de coopération, alors qu'ils ont des emplois du temps contraints en France ;
- difficultés à trouver des terrains de stage pour FFI en France, car il n'existe pas de budget spécifique pour leur séjour et que le nombre de postes de FFI disponibles est en voie de diminution, notamment en raison de l'augmentation en France du numerus clausus.

### Quel avenir pour cette coopération ?

Si la poursuite des missions d'enseignement dans le cadre de l'enseignement d'un DIU n'est pas remise en question, sa forme devrait pouvoir être améliorée en assurant un enseignement plus ciblé (par exemple un DIU de chirurgie laparoscopique théorique et pratique, avec séances sur le porc), en maintenant l'enseignement mixte, par enseignants français et vietnamiens, avec traduction simultanée et évaluation de la qualité de l'enseignement.

Au fur et à mesure du développement de la médecine et des spécialités médicales dans les Hôpitaux vietnamiens, la demande d'un séjour de 6 mois, voire de 3 mois, en France pour acquérir une technique a souvent été exprimée. L'Arrêté du 16 mai 2011 relatif aux stagiaires associés vient à point nommé puisqu'il autorise des stages d'une période de 6 mois renouvelable une fois dans le cadre d'une convention de coopération internationale hors Union Européenne (cet Arrêté a été publié dans le JO du 31 mai 2011 ; il devrait faciliter l'obtention de visas pour des durées allant de 3 mois à 2 ans pour des médecins hors Union Européenne désireux d'acquérir une technique ou une spécialité en France).

Il apparaît souhaitable de nommer un responsable français pour une durée déterminée, aidé par un Collège d'enseignants, et d'identifier clairement les homologues vietnamiens.

Il apparaît indispensable d'assurer un financement pérenne (Ministère des Affaires Etrangères, AFD, Universités, Conseils Régionaux, ONG, Fondations...). Une concertation avec la Commission internationale de l'Académie de médecine pour agir auprès du MAE et des Ambassades est souhaitable. Enfin, réserver un contingent de postes de FFI pour la formation des chirurgiens étrangers deviendra une nécessité en raison de la raréfaction de ces postes de FFI. Le télé-enseignement devra occuper une place de plus en plus importante dans cette forme de coopération.

### Conclusion

Il apparaît que cette coopération a permis d'améliorer la qualité de l'enseignement de la chirurgie à l'étranger et d'offrir un bilan largement positif à cette forme de coopération à la fois très appréciée et très importante pour le rayonnement de la France et de la chirurgie française dans le monde.

## Questions

### Question du Professeur Bernard Pavy

Les difficultés d'obtention de visa court pour la France sont aussi patentées. Un chirurgien iranien s'est vu refuser un visa pour un séjour de 2 mois en France.

#### Réponse

Avec le Docteur Jean-Baptiste Dufourcq, médecin à l'Ambassade de France à Hanoi, nous pouvons vous confirmer que ces difficultés existent. Néanmoins, un Arrêté du 16 mai 2011 publié au *Journal Officiel* du 31 mai 2011 et relatif aux stagiaires associés apporte des éléments de réponse très intéressants. En effet, il autorise les établissements publics de santé, dans le cadre d'une action de coopération internationale hors Union Européenne menée avec une personne de droit public ou de droit privé, d'accueillir des stagiaires associés, titulaires d'un Diplôme de docteur en médecine, permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou d'origine, afin de les

faire bénéficier d'une formation pratique complémentaire. Les conditions d'accueil et les obligations du stagiaire sont précisées dans cet Arrêté qui stipule que la période d'accueil peut être de six mois renouvelable une fois ; elle peut également être fractionnée. La durée maximum de recrutement au titre de plusieurs conventions de coopération est fixée à deux ans.

Cet Arrêté va permettre d'accueillir des spécialistes pour un court séjour, notamment dans le but d'acquérir une technique ou une formation ciblée.

### Question du Professeur Jean Natali

Lorsque je me suis rendu avec le Professeur Chatelain en 1993 au Laos, j'ai pu me rendre compte que la pérennité de l'influence française était assurée par les séjours de 4 ans entre 1974 et 1978 effectués par Didier Sicard pour la médecine et Daniel Jaeck pour la chirurgie.

#### Réponse

Je remercie le Professeur Jean Natali pour ses commentaires élogieux et ses précisions très utiles.